



CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

HORAIRES

de 9h00 à 16h30

Accueil le matin de 7h00 à 9h00
et le soir de 16h30 à 19h00

Réservation à partir du vendredi précédant les vacances jusqu'aux vacances suivantes et dès le 23 août 2019 pour les mercredis de septembre 2019
Modification possible jusqu'au dimanche précédant la date souhaitée - **Nombre de places limité** -

SITES D'ACCUEIL 3/6 ANS Capacité maximale : 130 places

Mat. BOURG
pour les élèves des écoles maternelles Bourg, Réjouit et Toctoucau (35, chemin de Pujau)

Mat. PIERRETTES
pour les élèves des écoles maternelles Maguiche, Parc et Pierrettes (avenue de l'Amasse)

SITE D'ACCUEIL 6/11 ANS Capacité maximale : 126 places

Ecole élémentaire PIERRETTES
pour tous les élèves élémentaires y compris Toctoucau (2, chemin du Moulin de la Moulette)

- Service d'accueil municipal -

ACCUEIL DU MERCREDI

Deux modalités d'accueil :

- en 1/2 journée le matin sans restauration, de 9h00 à 11h30
- en journée complète (repas inclus) de 9h00 à 16h30

L'accueil entre 7h00 et 9h00, entre 11h30 et 12h30 et après 16h30 est inclus dans le tarif.

- Partenariat Passerelle -

Un partenariat associatif avec les associations SAGC et Maison Pour Tous permet de proposer des places d'accueil de loisirs le mercredi matin entre 7h30 et 12h00.

- Une offre « Passerelle » est offerte aux familles fréquentant les activités organisées par ces associations le matin pour poursuivre un accueil au centre de loisirs municipal en journée.
- Inscriptions auprès des associations concernées qui nous transmettent leur liste d'inscrits.

INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE AUPRÈS DU RESPONSABLE DES CENTRES DE LOISIRS

Philippe GUEGLIO au 06 86 41 78 28
ou par courriel à alsh@mairie-cestas.fr

USAGERS BENEFICIANT D'UN PAI

En cas de PAI, il convient de fournir le protocole et une trousse nominative contenant le nécessaire pour assurer le traitement de votre enfant en cas de besoin.

CALENDRIER DES DATES DE FONCTIONNEMENT ET DE RÉSERVATIONS/ANNULATIONS POUR LES VACANCES SCOLAIRES 2019-2020

VACANCES DE TOUSSAINT du lundi 21/10 au jeudi 31/10/19 (Structure fermée le 01/11/19)	VACANCES DE NOËL du lundi 23/12 au vendredi 03/01/20 (Structure fermée les 25/12 et 01/01)
⇒ Réservations du 23/08 au 14/10/19	⇒ Réservations du 18/10 au 16/12/19
VACANCES D'HIVER du lundi 24/02 au vendredi 06/03/20	VACANCES DE PRINTEMPS du lundi 20/04 au jeudi 30/04/19
⇒ Réservations du 20/12/19 au 17/02/20	⇒ Réservations du 24/02 au 21/04/20



Toute annulation doit intervenir au minimum 3 jours avant la date. En cas d'absence, la prestation est débitée de votre Compte Famille sauf sur présentation d'un certificat médical.

MERCREDIS EN PERIODE SCOLAIRE pour les centres de loisirs associatifs



INSCRIPTIONS SAGC MULTISPORTS/MAISON POUR TOUS REJOUIT/ CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE DE GAZINET

Les structures associatives partenaires de la commune vous proposent des places d'accueil de loisirs le mercredi matin en complément de leurs activités traditionnelles pour les élèves de classes élémentaires.

	SAGC MULTISPORTS ECOLE MULTISPORTS (EMS)	MAISON POUR TOUS DE REJOUIT (MPT)	CLUB DE LOISIRS LEO LAGRANGE (CLLL)
	L'EMS incite à la découverte de pratiques sportives sur l'année en déclinant les différentes activités par cycle.	La MPT propose un mode d'accueil de loisirs socio culturel proposant des ateliers manuels et créatifs, des jeux collectifs, des activités sportives et des ateliers ludiques découverte.	Le CLLL organise des activités sous forme d'ateliers orientés vers les loisirs créatifs, le jeu et l'expression artistique.
SITE D'ACCUEIL	Complexe sportif du Bouzet Route de Canéjan 33610 CESTAS Tel : 05 56 36 44 15 Courriel : multisports@sagc.fr www.sagc-multisports.fr	Dans le centre d'accueil de l'école élémentaire Réjouit Accès par le portail du château 33610 CESTAS Tel : 05 56 78 15 22 Courriel : mptjeunes@gmail.com	Club de Loisirs Léo Lagrange Place de la République 33610 CESTAS GAZINET Tel : 05 56 36 02 76 Courriel : leo.lagrange.gazinet@wanadoo.fr
PUBLIC	6/11 ans	6/11 ans	6/11 ans
CAPACITÉ D'ACCUEIL	60 places	16 places	24 places
TARIFICATION ET MODALITÉS D'INSCRIPTION	renseignements auprès du SAGC	renseignements auprès de la MPT	renseignements auprès du CLLL
RÉSERVATION/ANNULATION			
1/2 JOURNÉE SANS REPAS	directement auprès du SAGC	directement auprès de la MPT	directement auprès du CLLL
JOURNÉE COMPLÈTE	voir rubrique Passerelle au verso	voir rubrique Passerelle au verso	
FORMULES 1/2 JOURNÉE	½ journée sans repas - 7h30/12h30 Arrivée de 7h30 à 9h00 Activités ludiques sportives de 9h à 10h et activités EMS de 10h à 12h Départ des enfants de 11h45 à 12h30	½ journée sans repas - 7h30/12h30 Arrivée de 7h30 à 9h00 Activités ludiques sportives de 8h30 à 12h00 Départ des enfants de 12h00 à 12h30	½ journée sans repas - 8h00/12h30 (arrivée de 8h00 à 9h00) ou ½ journée après-midi - 14h00/18h30 ou ½ journée avec repas - 8h00/14h00 repas fourni par les parents (pique-nique)
FORMULES JOURNÉE	Journée complète : Passerelle SAGC (EMS+) 7h30/19h00 (détails au verso)	Journée complète : Passerelle MPT 7h30/19h00 (détails au verso)	Journée complète - 8h00/18h30 avec repas fourni par les parents (pique-nique) – Arrivée de 8h00 à 9h00 et départ entre 17h et 18h30.



La formule « Passerelle » permet de composer une journée d'accueil complète le mercredi en période scolaire, en combinant les activités du SAGC Multisports ou de la Maison pour Tous de Réjouit le matin et la structure de loisirs municipale l'après-midi.

**SAGC MULTISPORTS
ÉCOLE MULTISPORTS (EMS)**

Tel : 05 56 36 44 15
Courriel : multisports@sagc.fr



**MAISON POUR TOUS
RÉJOUIT (MPT)**

Tel : 05 56 78 15 22
Courriel : mptjeunes@gmail.com



**Journée complète : Passerelle SAGC (EMS+)
7h30/19h00**

**Journée complète : Passerelle MPT
7h30/19h00**

ORGANISATION DE LA JOURNÉE PASSERELLE

- ❑ Arrivée au SAGC de 7h30 à 9h00 (au Bouzet)
- ❑ Activités ludiques sportives de 9h à 10h et activités EMS de 10h à 12h
- ❑ Transfert à 12h pour le centre de loisirs municipal (école des Pierrettes) par les animateurs de l'EMS
- ❑ Repas et activités l'après-midi au centre de loisirs municipal des Pierrettes
- ❑ Départ des enfants à partir de 16h30 jusqu'à 19h00

ORGANISATION DE LA JOURNÉE PASSERELLE

- ❑ Arrivée à l'accueil périscolaire de l'école élémentaire de Réjouit de 7h30 à 8h30
- ❑ Activités proposées par la MPT le matin
- ❑ Transfert à 12h pour le centre de loisirs municipal (école des Pierrettes) par les animateurs de la MPT
- ❑ Repas et activités l'après-midi au centre de loisirs municipal des Pierrettes
- ❑ Départ des enfants à partir de 16h30 jusqu'à 19h00

MODALITES D'INSCRIPTION

- ❑ Vous devez vous inscrire auprès de l'association sur leur liste Passerelle
- ❑ La déclaration d'inscription faite auprès de l'association est ensuite communiquée au service Education qui ouvre vos droits d'accès à la réservation sur le site internet municipal.

RÉSERVATION

- ❑ Sur votre Compte Famille, vous choisissez alors **uniquement**
 - ❑ la prestation «ALSH 7/11 merc Passerelle MPT » ou
 - ❑ la prestation «ALSH 7/11 merc Passerelle SAGC »**=> NE PAS SELECTIONNER « ALSH 7/11 merc Pierrettes journée » ni « ALSH 7/11 merc Pierrettes matin ».**
- ❑ Une confirmation d'inscription par mail vous est adressée le lendemain.
- ❑ Si la capacité d'accueil est atteinte, inscrivez-vous sur liste d'attente : cette démarche permet de préciser l'évaluation des besoins des familles.

TARIFICATION PASSERELLE

1 journée Passerelle =
½ journée matin SAGC ou MPT
à régler auprès de l'association
+
½ journée ALSH
à régler sur le Compte Famille